DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Soudan | Affaires sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport) sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valide au moins 6 mois après la date de retour prévue, et comportant au moins 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé. **Attention aucun tampon ni visa israélien ne doit figurer dans le passeport.**

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** correspondant à la page avec la photo et la signature.

☑ **2 Exemplaires du formulaire d'ambassade de demande de visa (disponible en document à télécharger ci-joint) :** Il faut remplir les deux exemplaires en original (pas de photocopie) puis dater et signer.

☑ **2 Photos d'identité couleur identiques :** Attention les photocopies et les photos scannées ne sont pas acceptées.

☑ **1 Copie ou scan d'une lettre d'invitation d'une entreprise au Soudan :** Invitant le demandeur de visa au Soudan, avec les coordonnées complètes de la société au Soudan, tampon et signature.

☑ **1 Copie ou scan d'une lettre de mission d'une société employeuse en France :** Missionnant le demandeur de visa au Soudan, avec les coordonnées complètes des sociétés en France et au Soudan, tampon et signature.

☑ ***Passeports non-français :***
* Passeports UE : 1 copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF, internet...).
* Passeports hors-UE : 1 copie de titre de séjour + 1 copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3

mois (facture EDF, internet...).